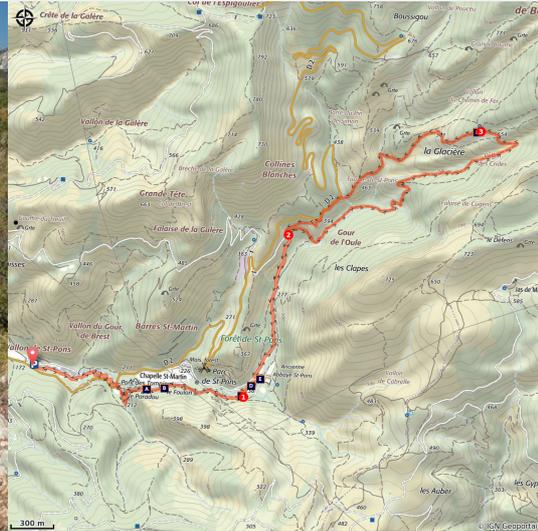


GÉMENOS - Le sentier de la glacière

Gémenos



Le paysage aux alentours de la glacière (Jean-Marc Salles)

Sillonnez le vallon ombragé de Saint-Pons, le long du Fauge jusqu'à la glacière de Bertagne. Patrimoine et panorama au rendez-vous !

Au départ du domaine départemental de Saint-Pons, cette boucle vous permettra de découvrir le riche passé industriel lié à l'eau de ce vallon. Moulin à blé, papeterie, glacière... sont les témoins encore visibles de ces activités qui pendant longtemps ont fait vivre le territoire. Le long du Fauge, accompagnés par la fraîcheur de son torrent et de son sous-bois, l'ascension continue jusqu'à la glacière de Bertagne, surveillée par le Pic de Bertagne qui domine les montagnes alentours et offre un magnifique panorama jusqu'à la mer Méditerranée.

Infos pratiques

Pratique : À pied

Durée : 3 h 45

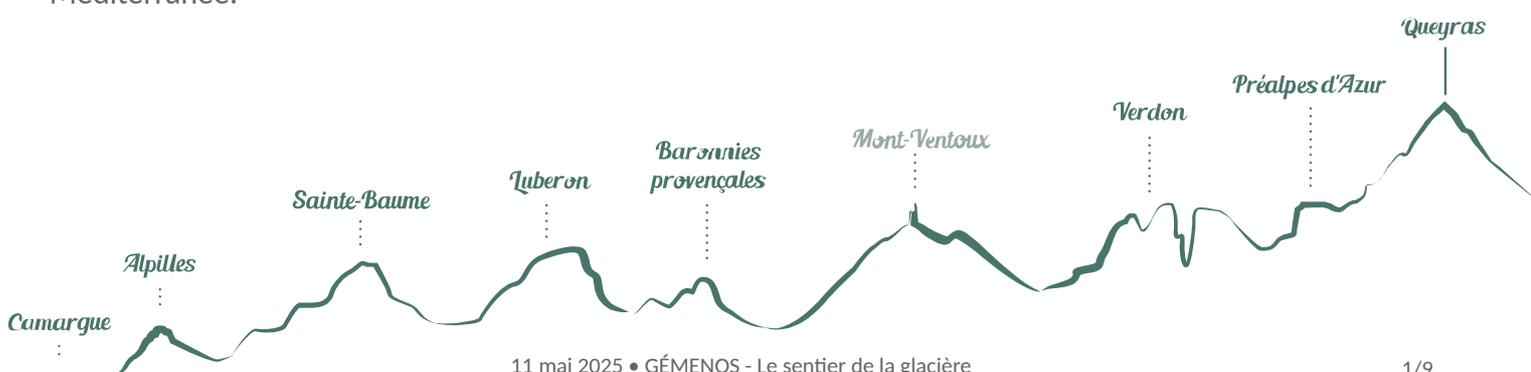
Longueur : 11.5 km

Dénivelé positif : 528 m

Difficulté : Moyen

Type : Boucle

Thèmes : Patrimoine et histoire



Itinéraire

Départ : Parc de Saint-Pons, Gémenos

Arrivée : Gémenos

Balisage :  GRP®  PR

En partant du parking, suivre les panneaux indiquant la direction « Vallée de Saint-Pons » jusqu'à la maison du Parc. Poursuivre par le chemin balisé jaune, traverser la D2 et passer par les ruines du Paradou en suivant la direction de « l'Abbaye de Saint-Pons ».

1- Au niveau de la cascade de tufs et du Moulin de Cuges, s'engager à droite dans un passage du mur avant le pont en pierre. Emprunter un petit chemin de terre qui longe le torrent du Fauge en passant par deux ponts en bois (balisage jaune). Gravier les escaliers pour arriver devant l'Abbaye, franchir à droite le pont en pierre et poursuivre par la large piste qui monte jusqu'à une citerne enterrée.

2- Au carrefour, suivre à droite l'indication « la Glacière par le Vallon du Fauge ». Le sentier, rocailleux au départ (balisage jaune), devient ascendant et rejoint la glacière après 2,7 km.

3- A la glacière, emprunter à gauche le petit sentier empierré qui descend (balisage jaune pointillé) et rejoint après 250 m, à droite, le chemin principal doublement balisé (jaune et rouge/ jaune, GRP®). Continuer la descente par le sentier balisé jaune en suivant la direction « Abbaye et Parc de Saint-Pons ». Longer la D2 sur 250 m et redescendre à gauche par le sentier balisé qui rejoint la citerne enterrée.

2- Redescendre par la piste empruntée à l'aller pour retrouver le Parc de Saint- Pons puis le parking de départ.

Sur votre chemin...



 La fabrique du Paradou (A)

 Le Murin de Bechstein (C)

 L'humide vallon de Saint-Pons (E)

 La glacière de Bertagne (G)

 Le parc départemental de Saint-Pons (B)

 Le moulin de Cuges (D)

 L'Abbaye de Saint-Pons (F)

Toutes les infos pratiques

Recommandations

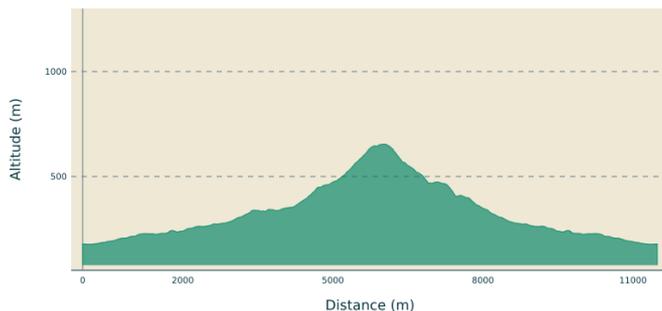
Le Parc de Saint-Pons, propriété du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône est un site protégé et réglementé. Il peut être fermé en raison de risques naturels : vent, pluie, neige et jours de dégel, risque d'incendie et jours à risque indiqués par Météo France.

Sont interdits : chiens, vélos, cueillette, baignade, feu. Une aire de pique-nique est aménagée à l'entrée du parc. Des gardes à cheval assurent la surveillance du parc.

Pour toute information relative à l'accessibilité, contactez la Garde départementale : 04 13 31 50 30.

En été, le site est fortement soumis au risque d'incendie. De ce fait, l'accès est réglementé du 1er juin au 30 septembre. Vérifiez les conditions d'accès aux massifs forestiers qui sont actualisées tous les jours sur le site de la préfecture des Bouches-du-Rhône.

Profil altimétrique



Altitude min 177 m
Altitude max 654 m

Transports

Arrêt : Gémenos - Centre-ville
Ligne 7 (GÉMENOS - GARE D'AUBAGNE)
Lignes de l'Agglo Pays d'Aubagne et de l'Étoile
<https://lignes-agglo.fr/lignes/ligne-7/>

Accès routier

Par la D2, à 1km du centre-ville de Gémenos (suivre la direction « Parc de Saint-Pons »). A 6 km d'Aubagne par la D2. A 9,5 km de Cuges-les-Pins par la DN8 puis la D396. A 27 km de Marseille par l'A50 puis l'A502 et la DN8.

Parking conseillé

Parking du Parc de Saint-Pons

Lieux de renseignements

OT Gémenos



Cours Pasteur, 13420 Gémenos

officedetourisme@mairie-gemenos.fr

Tel : +33 (0)4 42 32 04 40

<http://www.mairie-gemenos.fr/tourisme/l-office-de-tourisme-a-votre-service>

Sur votre chemin...



La fabrique du Paradou (A)

Ce bâtiment, restauré en 2014, fût pendant très longtemps une importante papeterie. Nécessitant de grandes quantités d'eau, cette fabrique, comme bien d'autres, vinrent s'installer dans la vallée de Saint-Pons pour bénéficier de l'abondance de ses eaux. La matière première utilisée dans cette fabrique était le chiffon, de chanvre, lin ou coton, et non du bois. Cela permit au Paradou de se spécialiser dans la production de papier à cigarettes. Son activité dura de 1653 jusqu'à début des années 1900.

Crédit photo : Carole D'Antuoni - PNR Sainte-Baume



Le parc départemental de Saint-Pons (B)

Au pied du Pic de Bertagne, point culminant des Bouches-du-Rhône avec ses 1043 m, se situe le Parc de Saint-Pons : 1300 ha de nature et patrimoines acquis par le département entre 1972 et 2000. Accès ouest de la montagne Sainte-Baume, il constitue en enclave de nature sauvage. Hêtres, ifs, charmes, érables, seront vos compagnons de balade, tout comme une riche et discrète faune remarquable parmi laquelle nous pouvons distinguer le cincle plongeur, la genette ou l'emblématique aigle de Bonelli.

Crédit photo : Jean-Paul HERBECQ



Le Murin de Bechstein (C)

Le Murin de Bechstein (*Myotis bechsteinii*) occupe uniquement les milieux forestiers. Cette espèce de chauve-souris apprécie particulièrement les vieilles forêts de feuillus où elle utilise les cavités des troncs d'arbre comme refuge et site de reproduction. Il est facilement reconnaissable à ses grandes oreilles. Se nourrissant exclusivement d'insectes, il est aujourd'hui menacé du fait de la raréfaction de sa nourriture et de ses habitats. Un seul site de reproduction est connu sur le territoire du Parc, dans la vallée de Saint-Pons.

Crédit photo : ©Jean-Claude Tempier - CEN PACA



Le moulin de Cuges (D)

Situé sur la commune de Gémenos, ce moulin fût acheté en 1534 par la commune de Cuges-les-Pins, dont il tire son nom. Moulin emblématique de la vallée, son intérêt demeurait dans sa fonctionnalité annuelle car les eaux utilisées pour l'alimenter étaient régulières, fait rare dans la région où les sécheresses estivales sont bien connues. Ce moulin constituait la principale source de revenus de la commune de Cuges, qui tenait précieusement à sa propriété qu'elle gardât jusqu'en 1813.

Crédit photo : Carole D'Antuoni - PNR Sainte-Baume



L'humide vallon de Saint-Pons (E)

Ce vallon humide, bénéficiant de l'eau du torrent Fauge et de la source de Saint-Pons, connut au Moyen Âge un développement des activités industrielles. D'importants aménagements hydrauliques, dont un réseau de canaux, virent le jour pour permettre l'installation de différentes fabriques. L'eau de ce vallon, rare dans cette région semi-aride, et sa maîtrise, permit l'installation des moulins, papeteries, tanneries, verreries... qui ont fonctionné pendant de très nombreuses décennies.

Crédit photo : Carole D'Antuoni - PNR Sainte-Baume



L'Abbaye de Saint-Pons (F)

En 1205 débute la construction de l'abbaye de Saint-Pons qui ne fut jamais achevée. Dame Garcende fonde le monastère Cistercien de Saint-Pons, communauté de femmes religieuses qui vivaient, entre autres, du rapport de leurs terres (vergers, potagers, animaux). L'abbaye est au centre du développement de l'activité industrielle hydraulique du domaine de Saint-Pons. Elle abrita les religieuses jusqu'à son abandon, en 1407. Aujourd'hui elle est propriété du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône.

Crédit photo : Carole D'Antuoni - PNR Sainte-Baume



La glacière de Bertagne (G)

La montagne de la Sainte-Baume, haut lieu de production fournilure de la glace entre 1650 et 1900, approvisionnait les villes portuaires de Toulon et de Marseille grâce à une vingtaine de réservoirs à glace. Durant les mois d'hiver, les glacières étaient remplies de glace produite dans leurs bassins de congélation gel qu'elles conservaient jusqu'au printemps. Entre avril et septembre, elle était débitée et transportée dans les lieux de consommation.

Crédit photo : Jean-Marc Salles



- En aucun cas les auteurs des contenus de ce site ne sauraient être tenus pour responsables de problèmes ou d'accidents sur les itinéraires cités.
- Cependant, nous comptons sur vous pour signaler toutes contradictions importantes entre cette fiche et le terrain.
- Pensez également à signaler les éventuels problèmes rencontrés pendant votre balade sur <http://sentinelles.sportsdenature.fr> (erreur de balisage, panneau défectueux, pollution, conflit d'usages...).
- La vente de cette fiche est autorisée au coût d'impression.
- Ne pas jeter dans la nature.

L'outil Geotrek a été financé par l'Union européenne, le Parc national des Ecrins et le Parc national du Mercantour.

Le projet Chemins des Parcs est financé par la Région Provence-Alpes-Côte-d'Azur et les Parcs naturels régionaux des Alpilles, de Camargue, du Luberon, du Queyras et du Verdon.

Ce projet partenarial rassemble également le Comité Régional du Tourisme, les agences départementales de développement touristique, les offices de tourisme et les syndicats d'initiative.

- The authors of this website will in no case be held responsible for problems or accidents on the routes mentioned.
- We count on you to point out any inconsistency between this content and the field itineraries
- Please report any problems encountered on the routes (route marking problems, defective panels, pollution, conflict of uses ...) on <http://sentinelles.sportsdenature.fr>
- The sale of this sheet is authorized at the cost of printing
- Please don't litter

The Geotrek tool was funded by the European Union, the Ecrins National Park and the Mercantour National Park.

The Chemins des Parcs project is funded by the Provence-Alpes-Côte-d'Azur Region and the regional nature parks of Alpilles, Camargue, Luberon, Queyras and the Verdon.

This project was developed in partnership with the Regional Tourism Committee, the departmental tourist development agencies, and tourist offices.

www.cheminsdesparcs.fr

*Tours et détours dans les Parcs naturels régionaux
de Provence-Alpes-Côte d'Azur*

Avec le soutien de

